

### La CR 58 invite M. PAPADOPOULOS, nouveau Directeur Départemental de la Nièvre à une rencontre sur le terrain

Monsieur Pierre PAPADOPOULOS, ancien Directeur Général des Territoires et de la Mer de la Guyane, a nouvellement été nommé Directeur Départemental des Territoires de la Nièvre et remplace, depuis le mois d'avril, M. Nicolas HARDQUIN qui continue sa carrière dans la département voisin de l'Allier.

C'est sur le terrain, à Magny-Cours, que la CR 58 a souhaité organiser sa première rencontre, afin de lui présenter notre syndicat départemental.



Il ne s'agissait pas de lui faire visiter une ferme vitrine, mais de **rentrer dans le vif des sujets qui préoccupent le milieu paysan Nivernais**. De nombreux thèmes ont donc pu être abordés :

- Tout d'abord le **nombre croissant d'exploitations en difficultés** (redressement — liquidation) et le rôle inquiétant de la MSA, bien souvent leur premier instigateur, alors que son service social reste inactif.
- Les **bâtiments photovoltaïques** : des erreurs de transcription de PLU qui imposent aberrations et des coûts supplémentaires aux agriculteurs (exemple de Magny-Cours), des coûts de raccordements au transformateur exorbitants, des raccordements impossibles faute de transformateurs à proximité...
- Le **photovoltaïque au sol dans la Nièvre**, l'agrivoltaïsme, la valeur agronomique des sols... et leurs dérives
- Le **manque de pluralisme syndical, bancaire, assurances...** dans les commissions, actions, formations,...
- La **situation des zones intermédiaires** dont fait partie la Nièvre
- Le **plan de relance** qui, encore une fois, ne profite pas à ceux qui en auraient le plus besoin.
- Les **conséquences de la sécheresse, des covidés, des dégâts de gibier...**
- **AXEREAL qui se désolidarise sérieusement des agriculteurs Nivernais** (diminution de personnel et de services, vente de silos, ...)

En réponse à nos interrogations, M. PAPADOPOULOS se félicite que dans la Nièvre 200 communes sur 312 possèdent un RNU (règlement national d'urbanisme)

**La Nièvre est le 2ème département de France où la moyenne des aides PAC est la plus élevée**, mais aussi avec des superficies d'exploitations conséquentes.

**La Nièvre est le 20ème département de France en nombre de bovins** et il est convaincu que la technicité est acquise en Nièvre en élevages naisseurs. Il regrette cependant le manque de planification dans la Nièvre.

Selon lui, 700 Ha de photovoltaïsme suffisent à fournir le département de la Nièvre en électricité.

Il nous indique le **site ORECA** <https://www.oreca-bfc.fr>, l'outil au service de la transition énergétique et écologique des territoires de Bourgogne Franche Comté, pouvant nous fournir de nombreuses indications (transformateurs, ...)



Il a avoué découvrir la problématique AXEREAL

Il envisage une formation syndicale concernant la PAC et s'est engagé à répondre à nos questions argumentées.

**Nous remercions sincèrement M. PAPADOPOULOS pour la large après-midi qu'il nous a consacrée, son écoute, un dialogue constructif et espérons pouvoir à nouveau échanger et exposer les problématiques de TOUS les agriculteurs Nivernais.**

## Formation DUERP - Gratuite -



Depuis le 7 novembre 2002 (décret 2001-1016 du 5 novembre 2001), **toutes les exploitations agricoles employant du personnel ont l'obligation de mettre en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et de le mettre à jour annuellement.**

Ce document liste l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de l'entreprise agricole. Il les classe par ordre d'importance et permet à l'employeur de mettre en place un plan de prévention destiné à les faire disparaître ou à en diminuer la fréquence ou la gravité.

L'évaluation des risques professionnels est de la responsabilité de l'employeur et s'inscrit dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés.

Cette évaluation reste cependant fortement conseillée sur les exploitations sans salarié

Sur proposition des élus de l'échelon Local de Decize/Imphy/St-Pierre-le-Moûtier,  
La MSA organise, deux demi-journées de formation, **gratuites**,  
sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels,  
**les 2 et 21 septembre 2022 de 9h30 à 12h30**  
**à Luthenay Uxeloup**

**Il reste des places disponibles, inscrivez-vous !**

Si vous êtes intéressés par cette formation ou connaissez des personnes susceptibles de l'être, merci de prendre contact dès à présent avec Sophie Guillerault, animatrice de l'échelon local à la MSA Bourgogne au 06.79.19.95.10 ou par mail à [guillerault.sophie@bourgogne.msa.fr](mailto:guillerault.sophie@bourgogne.msa.fr).

**La clôture des inscriptions est au 1<sup>er</sup> août 2022.**

Les modalités de ces 2 demi-journées vous seront communiquées lors de votre inscription.



**À compter du 1er septembre 2022**  
**les coordonnées téléphoniques de la MSA Bourgogne seront modifiées**

Particuliers : 03 85 39 50 83

Employeurs : 03 85 39 51 75

Professionnel de santé : 03 85 39 50 85



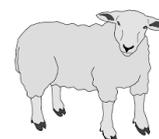
### 45ème Foire Nationale des Reproducteurs Ovins de DECIZE

**Mardi 16 août 2022**

**de 8h30 à 13h00**

**Pointe des halles**

**Allée Marcel MERLE à DECIZE (58300)**



Chaque année, de 250 à 300 béliers de 10 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise ainsi le travail d'une trentaine de sélectionneurs présents.

L'achat de vos futurs reproducteurs, parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Hampshire, Charmoise, Berrichon du Cher, Île-de-France, Southdown, Texel Belge, Rouge de l'Ouest s'effectuera auprès d'élevages inscrits à un OS, ou en contrôle de performance officiel vous garantissant les conditions sanitaires au niveau Bruxelles, Visna Maëdi Mouton et Tremblante.

**Des primes et lots seront attribués par tirage au sort, pour l'achat d'un bélier sur la foire.**

## Journée Jeunes : En route vers le Doubs !

La région Bourgogne-Franche-Comté est heureuse de vous annoncer qu'elle accueillera cette année la « **Section Jeunes** » de la Coordination Rurale sur son territoire.

Les Jeunes de la CR organisent une journée conviviale dans le Doubs le **samedi 10 septembre 2022**.

Cet événement **gratuit** est ouvert à **TOUS** les agriculteurs ou futurs agriculteurs de moins de 40 ans (même non-adhérents de la CR).

### Programme de la journée :

- 10h15 : Rendez-vous devant le fort Saint-Antoine pour une visite de la cave d'affinage du comté (attention la température sera de 8°C).
- 15h00 : accrobranche
- Soir et nuitée à l'auberge du Sillet à Longcochon (39250)

Vous avez la possibilité d'arriver la veille et de prolonger le dimanche (à vos frais) !

### Affaires à prévoir :

- Vêtements chauds
- Chaussures fermées (dans l'idéal des baskets !)

### Inscriptions:

Pour vous inscrire ou pour obtenir tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter une des deux animatrices :

- Marie PERRON : animatrice de la Franche-Comté – 06 71 23 78 66
- Chloé PORTANGUEN : animatrice de la section Jeunes – 06 02 01 96 19



Attention ! Le nombre de places est limité à 50 personnes.

**L'inscription est obligatoire avant le 1er septembre !**



# JEUNE ET AGRICULTEUR ?

## Rendez-vous dans le Doubs LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022 !

### AU PROGRAMME

Visite des caves à Comté  
au Fort Saint-Antoine (25370),  
accrobranche et soirée conviviale !

DATE À RETENIR

# 22<sup>e</sup> FESTIVAL NATIONAL NON LABOUR & SEMIS DIRECT

*Osez la culture sans labour !*

Jeudi  
**15 septembre**  
2022

LYCÉE AGRICOLE  
Domaine de Flamarens  
**LAVAU**  
81500

TRAVAIL DU SOL - COUVERTS VÉGÉTAUX  
ITINÉRAIRES TECHNIQUES INNOVANTS  
EXPERTS LOCAUX ET INTERNATIONAUX  
CONFÉRENCES - EXPOSITIONS - DÉMONSTRATIONS



*Merci de faire connaître ce bulletin à vos voisins ou amis*

Mr, Mme, GAEC, EARL, SCEA.....

Production Principale : .....annexes : .....

Adresse : .....

tel : ..... fax : ..... mail : .....

Adhère à la CR58 pour un montant de 45€ (ou plus si vous le désirez)

Ci-joint un chèque de : .....€ n°.....

A l'ordre de la CR58 et adressé à Lydie DENEUVILLE – Le Chaumont – 58 160 CHEVENON

Abonnement au CR Bourgogne infos éditions Nièvre : 4 € / an ( compris dans l'adhésion )